Musicien MAO, musiques électroniques

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPM - PESSAC Liviana GIBERT 09.72.23.36.72 contact@cfpmfrance.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Artistes-musiciens de tous âges possédant une pratique musicale significative (3 ans minimum) et désireux avant tout de vivre de la musique ou de se perfectionner. Le recrutement est orienté vers la pratique musicale et l'expression artistique. Les stagiaires doivent constituer le dossier demandé qui est soumis au directeur pour une validation définitive. Un entretien individuel pourra être nécessaire dans certains cas. La journée portes-ouvertes a lieu au mois de mars. Les auditions de septembre permettent de déterminer le style musical et le niveau d'entrée de chacun. Les compétences déjà validées ou les acquis d'expérience sont pris en compte pour les parcours individualisés.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquisition de deux types de compétences : - compétences musicales : formation musicale, rythme, harmonie,composition, ateliers - compétences pratiques et scientifiques de la MAO : logiciels, enregistrement, prise de son, théorie du son. Maîtriser le matériel technique et logiciel pour pouvoir gérer et assister une séance d'enregistrement, de composition, d'arrangement ou de mixage sur une station audionumérique. Permettre aux artistes autodidactes d'acquérir théorie, technique musicale. Travail sur l'harmonie, le rythme et l'accompagnement, enrichir le langage musical habituel, s'ouvrir sur d'autres styles musicaux, parrainage et encadrement de musiciens professionnels, création de réseau et connaissance du monde professionnel... La formation musicien MAO ne comporte pas de TP, pas de mise à disposition systématique de matériel MAO en dehors des cours.

Contenu et modalités d'organisation

MAO et informatique - Apprentissage des principaux logiciels (Protools et/ou Logic) Pratique en studio - Enregistrement et prise de son. Théorie du son - Caractéristique du son, d'une table de mixage, microphones, enregistrement, acoustique, informatique,... Production sonore (niveau 1) - Faire un titre produit à partir d'une source simple. Mixage et montage (niveau 2) - Post-production. Pédagogie pratique - Enseignement MAO Environnement professionnel - Économique, juridique, commercial, social,... Formation musicale - Solfège. Symboles, gammes, intervalles, altérations, rythmes nécessaires au déchiffrage et à la compréhension des partitions. Lecture chantée. Rythme - Travail de lecture avec application sonore gestuelle. Harmonie - Composition - Déchiffrage harmonique, techniques de composition. Technologie des équipements - Maîtrise de l'environnement technologique. Théorie appliquée - Mise en application des notions théoriques sur instrument et en petite formation. Anglais - Communication orale et écrite. Vocabulaire technique. Histoire de la musique - Étude de l'influence des compositeurs et des différents styles musicaux... Atelier spécialisé - Découverte guitare, piano, technique vocale, travail des différents répertoires : jazz, rock, musiques noires ou musiques actuelles.

Mixte

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Le stagiaire peut s'orienter sur les professions de musicien spécialisé en MAO ou techniques du son.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00349462	du 02/10/2023 au 28/06/2024	PESSAC (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	FPC
00429638	du 01/10/2024 au 30/06/2025	Pessac (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	FPC
00554800	du 01/10/2025 au 30/06/2026	Pessac (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	FPC